

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

Direction Générale des Territoires et de la Mer de la Guyane (DGTM)

Objet du marché

Entretien des ouvrages hydrauliques et ouvrages d'art du réseau routier national en Guyane

- Lot n°1- RN1 du Pr 0,000 au Pr 107,000 (Cayenne/Kourou), et RN2 du Pr 0,000 au 53,000 (Cayenne/Régina)
- Lot n°2- RN2 du Pr 53,000 au Pr 195,000 (Régina/St Georges)
- Lot n°3- RN1 du PR107,000 au PR 258,660 (Iracoubo/St Laurent du M.)

Lot

N° :

:

Marché sur procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du CCP et sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande tel que défini aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du CCP.

Date du marché

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

Numéro d'EJ du contrat

Code CPV principal

45200000-5

Minimum - Maximum

Minimum TTC : Cf. article 2-1

Maximum TTC : Cf. article 2-1

Imputation

L'acte d'engagement comporte 11 pages et les annexes n° _____

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

Monsieur le Directeur Général des Territoires et de la Mer

Ordonnateur

Monsieur le Directeur Général des territoires et de la Mer

Comptable public assignataire

Monsieur le Directeur des finances publiques de Guyane

Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné "Maître d'ouvrage".

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)☐ **Je soussigné,**

Nom et prénom :															
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :															
Domicilié à :															
Tel. :						Fax :									
Courriel :															
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)															
Au capital de :															
Ayant son siège à :															
Tel. :						Fax :									
Courriel :															
N° d'identité d'établissement (SIRET) :															
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :															

☐ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1															
Nom et prénom :															
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :															
Domicilié à :															
Tel. :						Fax :									
Courriel :															
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)															
Au capital de :															
Ayant son siège à :															
Tel. :						Fax :									
Courriel :															
N° d'identité d'établissement (SIRET) :															
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :															

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel : 	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel : 	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
 	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) N° 2026/DGTM-SIT-UPT/OAOH et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

☐ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.



nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Détermination des prix

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 défini à l'article 3-3.2 du CCAP.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Les prestations définies au CCAP portent sur 3 lots de l'opération de travaux.

Les minima et maxima annuels des accords-cadres à bons de commande sont fixés ainsi par année :

Lot	Minimum HT	Minimum TTC	Maximum HT et TTC
Lot n°1	0,00 €	0,00 €	110 000,00 €
Lot n°2	0,00 €	0,00 €	170 000,00 €
Lot n°3	0,00 €	0,00 €	170 000,00 €

Les travaux seront rémunérés par application des prix du bordereau des prix du présent accord-cadre.



Groupement conjoint

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** est joint en annexe au présent acte d'engagement.

2-2. Montant sous-traité

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du CCP, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder. Le montant indiqué au formulaire DC4 est exprimé hors taxe ; le titulaire doit également préciser dans ce formulaire que la TVA est autoliquidée.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

☐ **Entreprise unique**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- Montant hors TVA

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement solidaire**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- Montant hors TVA

Les déclarations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement conjoint**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA
1	
2	
3	
Total	

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

ARTICLE 3. DUREE DU MARCHE ET DELAIS D'EXECUTION

3-1. Durée du marché

La durée de validité de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de sa notification.

Les commandes pourront être adressées dès notification de l'accord-cadre jusqu'à l'expiration de cette durée.

L'accord-cadre est reconductible tacitement selon la périodicité suivante :

Période	Durée
Période ferme	12 mois
Reconduction n° 1	12 mois
Reconduction n° 2	12 mois
Reconduction n° 3	12 mois

Si le RMO ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il doit se prononcer au moins 2 mois avant la fin de la période en cours.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

3-2. Durée et délai d'exécution des bons de commande

Pour chaque bon de commande, les prestations seront exécutées à compter de la date fixée dans l'ordre de service.

Le délai d'exécution afférent à chaque commande sera précisé dans le bon de commande.

La durée pendant laquelle peuvent s'exécuter les bons de commande ne peut excéder la durée du marché majorée de 12 mois.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

Entreprise unique

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :																												
à :																												
au nom de :																												
sous le numéro :																					clé RIB :							
code banque :													code guichet :															
IBAN																												
BIC (par SWIFT)																												

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

 Groupeement solidaire

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	

sous le numéro :											clé RIB :		
code banque :						code guichet :							
IBAN													
BIC (par SWIFT)													

☐ Les soussignées entreprises groupées solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entreprises groupées solidaires.

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement conjoint**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1													
compte ouvert à l'organisme bancaire :													
à :													
au nom de :													
sous le numéro :												clé RIB :	
code banque :						code guichet :							
IBAN													
BIC (par SWIFT)													

Cotraitant 2													
compte ouvert à l'organisme bancaire :													
à :													
au nom de :													
sous le numéro :												clé RIB :	
code banque :						code guichet :							
IBAN													
BIC (par SWIFT)													

Cotraitant 3													
compte ouvert à l'organisme bancaire :													
à :													
au nom de :													
sous le numéro :												clé RIB :	
code banque :						code guichet :							

IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

●

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) de l'/des entreprise(s) :

Visas	
à : le :	Avis de l'autorité chargée du contrôle budgétaire régional Avis : à : le :

Acceptation de l'offre
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement. Le représentant du pouvoir adjudicateur à : le :

Date d'effet du marché
Reçu notification du marché le : Le <u>titulaire</u> / <u>mandataire du groupement</u> :

Reçu le _____ l'accusé de réception de la notification du marché
du titulaire / mandataire du groupement destinataire.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,
à : _____ le : _____

☐ ANNEXE N° ____ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)
N°2		
N°3		